la gazette

Numéro 33 – Mars 2023

Le hameau du Théron

Le mot du maire

Plus longue est l'attente, plus grand est le résultat, me diront les optimistes parmi vous…et j'en connais.

Mais moi, je trouve le temps long, long entre l'idée, le projet et sa réalisation ; même ce qui semble simple, se heurte à des problèmes de délais de livraison du matériel, puis dans le lancement des travaux et dans le temps d'exécution …

Il en va ainsi de l'adressage que nous envisagions sans difficulté apparente en tout début de mandat, d'autant que l'équipe précédente l'avait initié. Mais de nouvelles normes sont venues, exigeant de nouvelles mesures ; puis le respect des règles de la démocratie a nécessité des réunions, du temps pour choisir, du temps pour modifier, du temps pour voter. Enfin est venu le temps de la commande et de la confection des panneaux. Ils nous sont promis pour la fin de l'été !

Comme quoi, il nous aura fallu plus d'un demi-mandat pour concrétiser un souhait en apparence tout simple.

Cette notion de mi-mandat, c'est ce qui m'a animé lors de la présentation des vœux aux habitants.

Avec mon équipe, nous avions ressorti tout ce qui nous avait été demandé lors de la campagne électorale, et comparé, sur un power point, - un peu long, nous ferons mieux l'an prochain ! - avec ce qui a été réalisé, ce qui reste à réaliser, et ce qui sera impossible à réaliser. Et, je dirai avec bien d'autres avant moi : « quand je me regarde, je me désole ; quand je me compare, je me console ».

Cette cérémonie des vœux m'a fait plaisir, vous aviez répondu nombreux à l'invitation (nous étions 50), et nous avons pu y discuter avec d'autres maires, des membres de la Capca, autour d'une excellente Galette des Rois.

Je voudrais profiter de ce mot pour remercier chaleureusement tous ceux qui m'accompagnent, les employés municipaux, les élus de votre commune. Les échanges sont toujours ce que nous avons voulu qu'ils soient, respectueux, dynamiques, créatifs, et toujours dans l'intérêt de notre commune.

En guise de conclusion, je souhaite donner tort au philosophe qui a dit : « En suivant le chemin qui s'appelle PLUS TARD, nous arrivons sur la place qui s'appelle JAMAIS ».

Francis GIRAUD

Au fil du temps…

Dimanche 15 Janvier :

Repas des Ainés

Au restaurant des saveurs de Sophie, avait lieu à la mi-janvier dernier le traditionnel repas des anciens.

Chacune des 33 personnes concernées avait eu le choix entre colis de Noël et repas au restaurant et 17 convives se sont donc retrouvés pour déguster le délicieux menu concocté par la cheffe !

Au dessert, le Maire a fait une petite visite pour honorer cette assemblée.

Et quand Xavier a sorti la guitare pour pousser la chansonnette, plus personne ne voulait partir ! On a même eu droit à l'hymne provençal fort bien interprété par Robert!:

« A l'an qué vène »

Un bon point à tous les organisateurs pour cette page sympathique de la vie communale.

Xavier NADAL.

Samedi 21 Janvier :

La Nuit de la lecture

Rendez-vous des lecteurs sur le thème de la peur, cette année, dans toutes les bibliothèques de France.

A St Julien du Gua, 6 adultes et 4 enfants ont répondu « présent », en dépit de la neige, du froid et du vent.

D'abord des jeux : celui du pendu autour de mots se terminant par PHOBIE, puis une petite dictée retorse où le meilleur d'entre nous a fait 11 fautes ! et enfin des lectures que nous avons partagées : Maupassant et bien d'autres.

Eliane LOUBERSAC

Vendredi 27 Janvier :

Rencontre des Associations

Etaient invitées les associations ou structures liées à l'animation dans le village ; mais aussi les associations voisines pour faire un calendrier sans trop de doublons. *Présents : le Maire, la secrétaire, 3 membres pour la boule atomique, Intres, Lucane, Eté des peintres et l'Association protestante.*

Présentation et signature de la charte où figure en particulier la gratuité des locations en échange des travaux de nettoyage.
Cette année, la matinée de nettoyage est fixée au samedi 8/04 à partir de 8h30 au plateau sportif.

Eliane LOUBERSAC.

Les Veillées chez l'habitants

Organisées par l'association la Lucane, elles ont repris tout doucement : une au Folastère en janvier, une à La Pervenche chez la famille Hubert en Février.

On y chante, on y raconte des histoires, on y lit un texte qu'on a aimé, on y joue à la belote…ou à des jeux un peu plus « branchés » - les amoureux de la belote vont bondir !-, on y mange, on y boit… en bref, on y partage. La saison sera conclue par la Reboule des veillées, comme l'étaient autrefois une récolte, un travail collectif dans nos campagnes…

« Farce de la Reboule » le Samedi 1er Avril

Eliane LOUBERSAC

Allez les jeunes !

Le 24 février dernier, avait lieu à la salle Gaston Giraud une rencontre avec les jeunes de la commune, invités par différents canaux d'information.

Une petite vingtaine de personnes étaient là. Plusieurs hameaux étaient représentés, avec l'association des Galopins, la Passerelle des vallées, quelques élus autour du maire et des habitants.

L'échange a porté sur le projet d'une construction nouvelle au plateau sportif : une salle de 40 m² environ avec un équipement de cuisine et un bar. Le souci de bien respecter les installations existantes (boules en particulier) était manifeste. L'idée d'une implantation sur la zone du terrain de tennis a retenu l'attention, cet équipement ne suscitant pas beaucoup la pratique des villageois.

Bref, plein d'idées ont été échangées ; la mise en pratique ne peut être imminente, budget oblige, mais le projet fait son chemin. Tout roulera quand Elina et Nino, eux aussi présents, seront en âge d'en bénéficier. Gouverner, c'est prévoir !

Prochain rendez-vous le vendredi 14 Avril à 20h00.

Xavier NADAL.

La Boule Atomique

Samedi 25 février s'est déroulé au boulodrome de PRIVAS notre première rencontre de la saison.

A partir de 14 heures, ce sont 22 joueuses et joueurs répartis en 6 triplettes et 2 doublettes qui se sont affrontés pour 3 parties.

C'est à 19 heures que la triplette arrivée première après classement au goal avérage a été connue. Il s'agit de l'équipe composée de Patrice DELAYE, Jean Paul SUEL et Patrick VALETTE.

Claude leur a donc confié le challenge en souvenir de son papa pour 2023.

Bravo à eux.

L'équipe composée de Jean Claude CORNU, Didier FAURE et Alain BLACHE est arrivée en 2éme position.

Nous sommes retrouvés à 33 en toute convivialité autour d'un repas au restaurant « La Comballe » à VEYRAS.

Prochaine rencontre entre sociétaires samedi 20 Mai à 14 heures au plateau sportif pour la coupe Emile FAURE.

A noter auparavant, les éliminatoires du secteur de PRIVAS quadrettes M4 organisées cette année par la Boule Atomique sur le plateau sportif le 29 avril prochain.

Serge TRIN

Le carnaval des enfants

C'était le jeudi 2 mars vers 16h.

Une vente de crêpes était annoncée juste après la déambulation, ce qui a suscité la venue de quelques villageois en plus des parents d'élèves, du maire et de quelques élus, pour voir les bambins, tous bien déguisés, faire le tour des places du village.

A la suite de quoi, les plus grands ont joué un moment aux marchand(e)s, pour tartiner nutella et confiture sur les crêpes précuites, à la demande des clients, et se livrer à quelques réflexions arithmétiques pour rendre la monnaie et tenir les comptes.

Jolie manifestation et moment bien convivial d'échanges qui ont joyeusement marqué ce jour ensoleillé de fin d'hiver.

Xavier NADAL

Oyé oyé👋

Vendredi soir les membres de l'association Les Gualopins se sont retrouvés autour d'un euuuh... plusieurs verres 🥂*, pour faire un point sur les évènements qui se sont déroulés durant l'année 2022 et prévoir les dates de ceux à venir !!* 😁🎉🎱

Ce fut une belle année pour l'asso, avec plusieurs événements dont un bon concours de pétanque et un super bal d'été !! 👍🥳

🚨***L'équipe s'agrandit !!*** 🚨

Nous sommes ravis d'accueillir de nouveaux membres dans l'association qui apporteront leurs touches de jeunesse et leurs motivations !! 💪

Merci à HoaniFaugere Robin, Eliott Veau et à Andy Da Costa d'avoir rejoint l'aventure !!
Et pour tous ceux qui veulent nous rejoindre c'est encore possible, n'hésitez pas à nous envoyer un message !! 😉

Team Gualopins

La Boule Atomique : Direction les championnats de France

Samedi 18 Mars avait lieu à Satilleu la dernière journée des qualificatifs boules lyonnaises M4 pour notre équipe du Gua.

Après un office à la première partie de poule nous avons gagné la deuxième partie 9/4 ainsi que la troisième 13/7 de ce fait nous nous retrouvons en demi-finale que l'on gagne 11/2 et enfin nous jouons la finale que nous perdons au terme du temps réglementaire 10/9 !

L'essentiel est fait nous terminons 1er sur quarante équipes et sommes champions d'Ardèche M4 et qualifié pour les Championnats de France au Puy qui se dérouleront fin Juillet.

Le groupe qui a participé à ces éliminatoires est composé de : Patrice Pat Delaye, Daniel Esteoule, Frédéric Stengel, Serge Trin, Éric Valette et jean Marie Valette.

Nous remercions chaleureusement nos cinq supporters qui ont fait le déplacement à Satilleu et qui sont restés jusqu'à la fin de la finale vers 21 h (il ne faisait pas chaud).

Serge TRIN

Leçon de choses de chez nous

Le Héron cendré (Ardea cinerea)

Le Héron Cendré pèse moins d'un kilo et demi mais il est capable d'attraper des poissons qui pèsent le double.

J'en ai photographié la preuve voilà quelques années, et je ne vais jamais oublier ce moment.

Les hérons sont bien connus comme pêcheurs, mais ils chassent aussi des taupes, des grenouilles, des souris, des lézards et des insectes. Leur bec est bien multifonctionnel.

Depuis chez moi je le vois souvent sur le pont du Ruisseau de La Fayolle et surtout maintenant, en mars.

Dès février, les hérons commencent à nicher, tous ensemble, avec une dizaine de nids dans les arbres. Pour nourrir leurs petits ils vont chercher la nourriture jusqu'à 50 km de chez eux.

Les canards, les cormorans et les autres oiseaux qui vivent près des rivières ont tous une glande avec de l'huile pour imperméabiliser leurs plumes, mais celle du héron ne fonctionne pas. Mais la nature a toujours des solutions pour contourner les problèmes. La griffe d'un des orteils du héron est dotée d'un peigne. Pas pour la beauté de sa coupe de plumeaux, mais pour faire de la poudre : ses plumes de duvet sont si calcaires qu'elles vont s'écailler et elles se transformeront en poudre dès le moment où il les frottera avec ce peigne.

Et la poudre ainsi produite suffit pour absorber l'humidité de son corps !

Johan OPSOMER

Des nouvelles de la commune :

Sobriété Energétique :

On savait que les tarifs allaient augmenter, mais on espérait toujours un « bouclier ». Les dernières factures d'électricité montrent un prix d'abonnement qui n'a pas bougé, mais les tarifs de la consommation sont, en gros, multipliés par 3.

Notre seul levier pour limiter la dépense, est de diminuer notre consommation.

- Décision a été prise d'éteindre les éclairages nocturnes (info dans la Guazette de Décembre, délibération du 14 11 2022), en partenariat avec le SDE (Syndicat Départemental d'Energie) dès que les horloges et les panneaux de signalisation seront installés : délai de 4 mois annoncé car nous ne sommes bien sûr pas les seuls à avoir eu cette idée.

- Décision de regrouper les périodes d'utilisation des salles de la commune : c'est ainsi que les bénévoles de la bibliothèque rassembleront leurs heures de permanence le vendredi, pour ne chauffer le local qu'un jour par semaine ; une réflexion est menée pour agir de même salle Gaston Giraud.

- D'autres idées sont à l'étude et nous ne manquerons pas de vous en informer.

E. L.

Mairie et Agence postale ouverture au public :
Lundi, Mercredi et Jeudi de 10h30-12h30
et de 13h30-15h30
Mardi de 10h30 à 12h30
Fermeture Vendredi /Samedi /Dimanche

La bibliothèque municipale est ouverte au public :
Vendredi de 12h à 13h30 et de 15h à 18h00
(sauf vacances scolaires)

« La Guazette » Numéro 33 / Mars 2023
Journal de la commune de Saint Julien du Gua
Mairie, 07190 Saint Julien du Gua - Tél. : 04 75 66 85 16
Courriel : mairie.st-juliendugua@orange.**fr**
Directeur de la publication : Francis GIRAUD
Commission de rédaction : Xavier NADAL – Johan OPSOMER

Ne peut être vendu - Ne pas jeter sur la voie publique.

De la goute à la ressource, il faut relativiser !

Comment Noé a-t-il fait pour abreuver tous les animaux qu'il a recueilli sur son Arche, pendant le déluge ?
« Facile, pourriez-vous dire, il n'avait pas à s'en préoccuper, vu les sacs d'eau qui lui tombaient sur dessus ! … »

A l'heure où le secrétaire général de l'ONU déclarait, en ce 22 mars 2023, qu'« une crise majeure de l'eau est imminente » et que « la ressource en eau fait l'objet de surexploitations depuis de nombreuses années », se tenait à Guilherand Granges la 2ème séance plénière des Assises départementales de l'Eau, initiées conjointement par le Préfet et le Président du Conseil départemental de l'Ardèche.

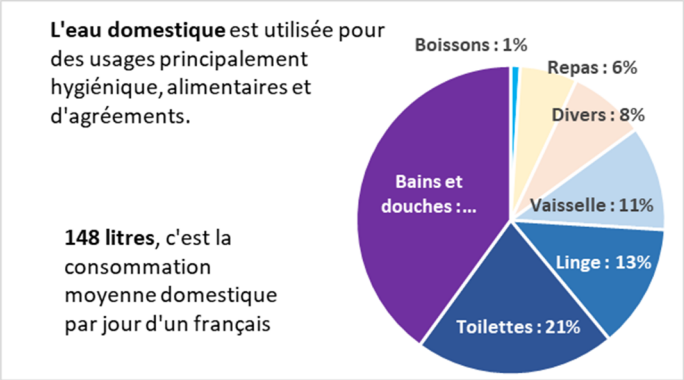

> *« L'eau virtuelle est celle utilisée pour produire de la nourriture, des produits et des services (croissance ou extraction de la matière première, processus de fabrication, transformation, lavage, emballage, …). Elle comprend l'eau des précipitations ainsi que celle issue de la distribution ou des captages ».*

Il est difficile de se représenter la totalité des volumes d'eau disponibles (exploitables) sur la planète (hors eaux de mer). Reste que les chiffres sont ahurissants et donnent à réfléchir … sur ce qu'il va bien pouvoir rester. Avant ou après la crise imminente ?

Francis HUBERT

Cette séance restituait le travail réalisé lors des 8 ateliers de concertation qui se sont tenus sur le territoire départemental, entre novembre 2022 et fin février 2023, et qui ont accueilli près de 500 personnes. Un prochain article vous rapportera les suites qui seront données à ces Assises, en espérant pouvoir annoncer quelques réjouissances.

En attendant, un document de l'ALEC 69 apporte quelques informations sur la consommation d'eau que nous ne voyons pas ; c'est l'eau virtuelle, en quelque sorte. Celle nécessaire à « nos besoins », nos consommations de produits divers.

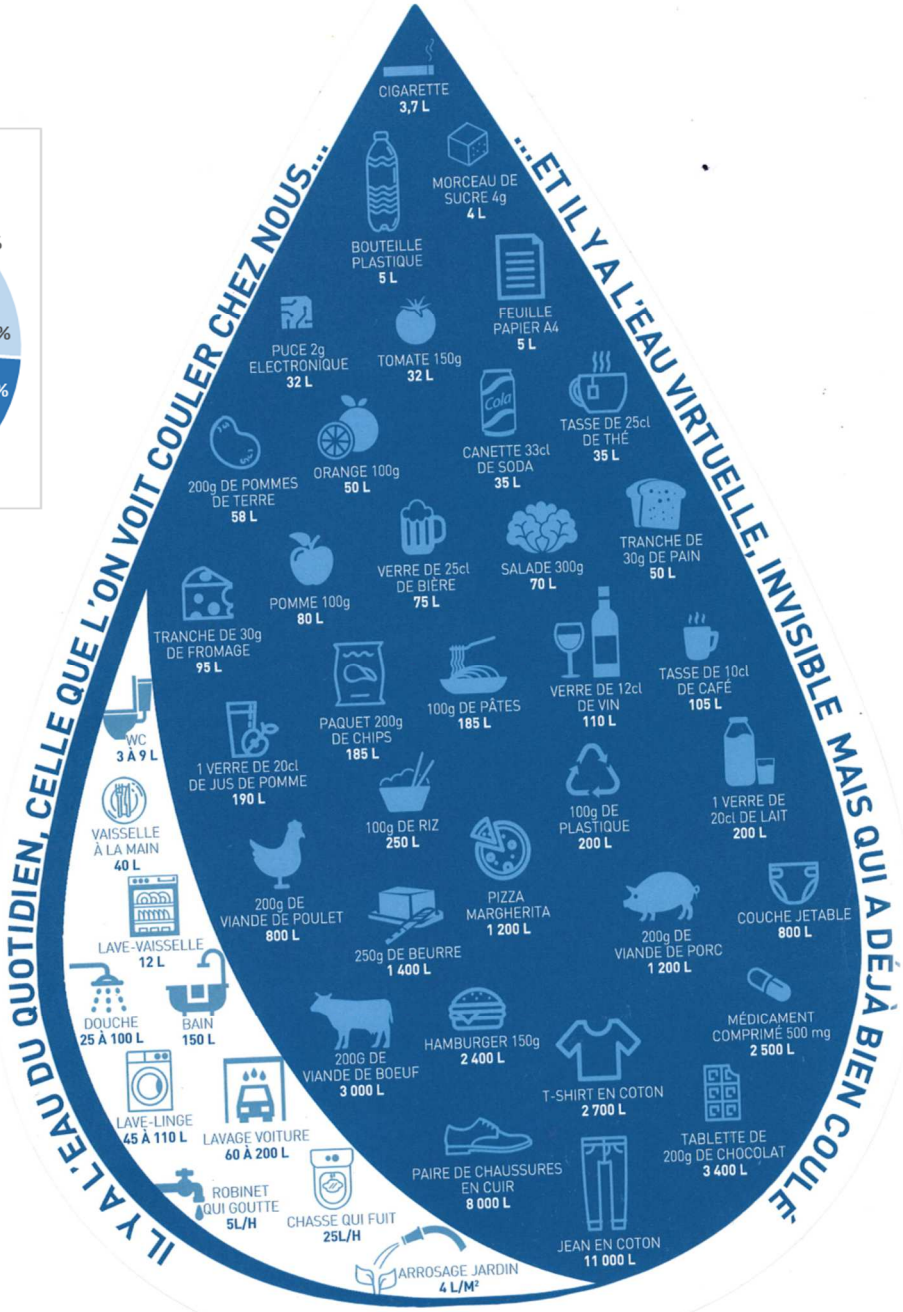

Alec : Agence locale de l'énergie et du climat.
Métropole de Lyon.
www.alec-lyon.org – info-conseil@alec-lyon.org

Coup d'œil sur les finances de la commune :

Le Conseil Municipal du 21 Mars 2023 a été consacré aux finances de la commune avec l'approbation du Compte de Gestion et du Compte Administratif pour l'année 2022, suivi du vote du budget prévisionnel pour l'année 2023.

Le compte administratif 2022 retrace les dépenses réalisées et les recettes perçues durant l'année 2022

Dépenses de Fonctionnement	
Charges à caractères général	97 211.64 €
Charges de Personnel et frais assimilés	107 105.66 €
Autres charges	31 415.86 €
Charges financières (intérêts des emprunts…)	3 382.32 €
Divers	7 191.00 €
Virement à la section d'investissement	55 000.00 €
Opération d'ordre	2 764.02 €

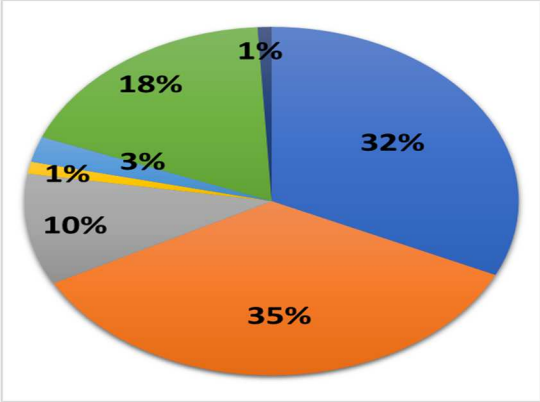

Recettes de Fonctionnement	
Produits de services	25 179.86 €
Impôts et taxes	112 120.94 €
Dotations, subventions et participations	125 566.17 €
Autres produits de gestion (dont les locations)	28 973.57 €
Atténuation de charge (aide pour le personnel CAE)	2 654.87 €
Produits exceptionnels	3 799.22 €
Excédent de 2021	84 621.19 €

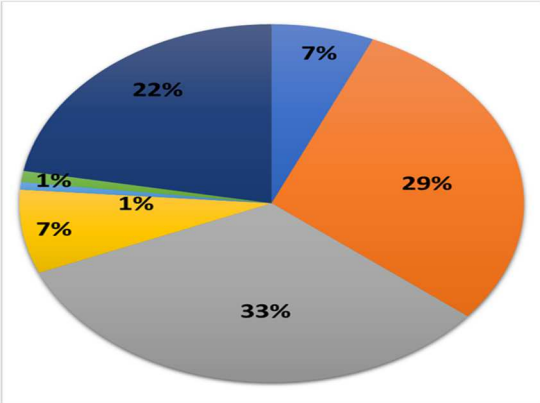

Dépenses d'Investissement	
Charges financières (dont le remboursement du capital des emprunts)	36 912.43 €
Travaux bâtiments publics	8 589.10 €
Travaux de voirie	34 968.86 €
Matériel Roulant (dont Broyeur)	15 600.00 €
Matériel informatique école	10 110.40 €
Mobilier	1 418.78 €
Déficit de 2021	82 325.63 €

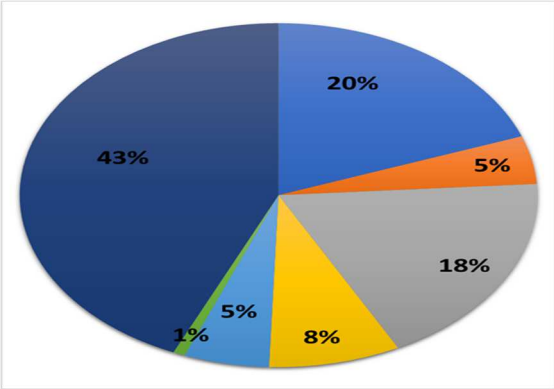

Recettes d'Investissement	
Subventions	47 210.30 €
Dotations, fonds divers et réserve	120 097.65 €
Opération d'ordre	2 764.02 €
Dépôt et cautionnement	6 469.34 €
Virement du fonctionnement	55 000.00 €

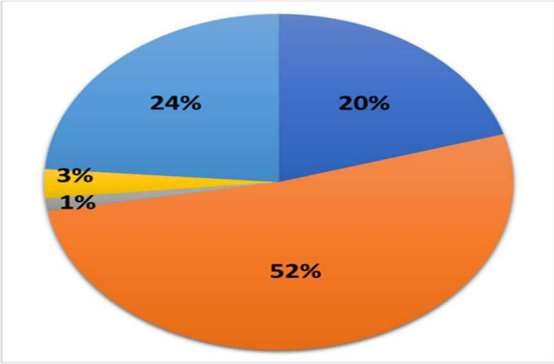

Le résultat de clôture pour la section de fonctionnement est un excédent de 133 845.83 € et pour la section d'investissement est un déficit de 38 326€19 qu'il faut réduire à 13 383.89€ en prenant en compte les subventions encore attendues. Une partie de l'excédent du fonctionnement servira à complet le déficit d'investissement.

Le budget 2023 a été voté le 21 Mars 2023 par le conseil municipal.

Il s'équilibre en dépenses et en recettes comme suit :

Section fonctionnement : Dépenses et recettes : 362 978.64€

Section investissement : Dépenses et recettes : 240 396.29€

Section de fonctionnement

DEPENSES		RECETTES	
Charges à caractère général	136 100.00€	Résultat fonctionnement reporté	120 461.94€
Charges de personnel	117 000.00€	Produits de services	25 418.00€
Atténuation de produits	7 191.00€	Impôts et taxes	49 235.70€
Virement section investissement	62 000.00€	Fiscalité locale	47 004.00€
Opération d'ordre	2 169.32€	Dotations	91 859.00€
Autres charges de gestion courantes	35 040.32€	Autre produits gestion courantes	29 000.00€
Charges financières	3 000.00€		
Charges spécifiques	178.00€		
Dotations aux provisions	300.00€		
Total des dépenses	**362 978.64€**	**Total des recettes**	**362 978.64€**

Il existe trois principaux types de recettes pour une commune :

- Les impôts locaux ; les taux votés des impôts locaux pour 2023 sont les même qu'en 2022
  - Taxe d'habitation : 10%
  - Taxe foncière des propriétés bâties : 31.85%
  - Taxe foncière des propriétés non bâties : 54.95%
- Les dotations versées par l'Etat : dont une grande partie correspond à la Dotation Globale de Fonctionnement (DGF) qui est estimée en 2023 à 67 176€.
- Les recettes encaissées au titre des prestations fournies à la population

Section d'investissement

DEPENSES		RECETTES	
Solde d'exécution reporté	38 326.19€	Solde d'exécution reporté	0€
Opération d'ordre	0€	Virement section fonctionnement	62 000.00€
Emprunts	42 970.10€	Opération d'ordre	2 169.32€
Immobilisations incorporelles	5000.00€	Dotations	23 067.29€
Immobilisations corporelles	154 100.00€	Subventions	95 791.90€
		Emprunt	57 367.78€
Total des dépenses	**240 396.29€**	**Total des recettes**	**240 396.29€**

Les principaux projets de l'année 2023 sont les suivants : Finalisation de la Numérotation / Travaux de voirie (Goudronnage, parking, …) / Rénovation du pont de la Grésière

Le budget de la commune supporte 9 emprunts dont 3 emprunts de l'ancienne ComCom des Châtaigniers.
Le ratio « Encours de la dette /Epargne brute » nous donne le nombre d'années qu'il faudrait à la commune pour rembourser tous ses emprunts, en supposant qu'elle y consacre toutes ses ressources disponibles. Il est de 4 cette année, stable, dans une bonne moyenne.

Il peut être consulté sur simple demande au secrétariat général de la mairie aux heures d'ouvertures des bureaux.

Un parking à la Pervenche :

Sensible à la demande des pervenchois, devant le grand nombre de voitures, notamment en été - rançon des villages touristiques-, la mairie a pu acheter un bout de terrain à Monsieur ADELL, pour aménager un parking à la sortie ouest du hameau.
Ce parking offre 7 places de stationnement, de part et d'autre de la route départementale. Florian, employé municipal, a délimité les places par des troncs d'arbre, fixés au sol ; du broyat vient occuper ledit sol, afin de ne pas laisser la terre à nu tout en permettant l'absorption des eaux de pluie (c'est l'objectif ZAN= Zéro Artificialisation Nette) ; M. ADELL a mis en place un couvert végétal sur les pentes, pour stabiliser la terre.

Merci pour cette initiative.

Il faut savoir qu'en bout de parking, un espace gagne à être laissé libre de chaque côté, comme Espace de Retournement, pour les voitures.

Une autre « Aire de Retournement » sera également signalée, à la Tranchée, pour les camions de plus grosse envergure.

Rappelons qu'en début de mandat, quelques places de stationnement ont également été matérialisées au-dessus du temple, et qu'il y a aussi 4 places au niveau du four de la Pervenche, sur l'espace public. Nous souhaitons les matérialiser également.

Eliane LOUBERSAC

Gestion des déchets :

Vous avez trouvé ou vous allez trouver dans votre boite à lettres un fascicule du SICTOMSED, c'est-à-dire du Syndicat Intercommunal de Collecte et Traitement des Ordures Ménagères du Secteur Eyrieux-Doux riche en informations pratiques.

C'est le SICTOMSED qui va prendre en charge nos déchets. Nous allons voir arriver des containers, d'une contenance de 5m³, comme vous avez pu en voir dans les communes voisines ; ces colonnes remplaceront les containers actuels, et n'accepteront que le tri ;

Il n'y aura plus que 3 points d'Apport Volontaire sur la commune (St Julien du Gua, Intres et La Pervenche), comme l'a exposé le maire au moment des vœux.

Chaque PAV disposera des 3 colonnes (verres, multi-matériaux, ordures ménagères résiduelles) ; seul, le PAV de St Julien aura un container carton ondulé.

Quelques dispositions transitoires et potentiellement gênantes seront d'abord nécessaires : déménager les containers le temps pour le SICTOMSED d'aménager l'installation définitive (entreprise Faurie de St Agrève) ; mais à terme, nous savons que nous y gagnerons tous en propreté des lieux, puisque c'est ce qui s'observe ailleurs.

Nous y gagnerons aussi en terme financier, puisque le recyclable est acheté à la commune, contrairement aux OMR pour lesquelles la commune paie.

Bon vent à cette initiative !

De plus une récolte des encombrants est prévue le 4 juillet à St Julien du Gua en prenant rdv 15 jours avant au 0475293438 (cf le fascicule du sictomsed)

Eliane LOUBERSAC

Etapes successives du Projet Ecole :

Vous savez tous que l'école de notre village, pour sympathique qu'elle soit, a besoin d'agrandissement et de mise aux normes. Après de longues recherches avec le CAUE, conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement, la décision a été prise de transférer cette école place de l'église, autour de la maison VIALLE, laquelle offre, avec ses terrains, une situation et une surface intéressantes, et qui permettrait en fait d'installer un pôle jeunesse (petite enfance, école, bibliothèque).

Des rencontres ont suivi : les sénateurs en 09/21, la CAPCA en 04/ 2022, 01/2023 ; la population (réunion publique en 05/2022) ; l'équipe de la nouvelle école de St Fortunat (06/2022) ; l'Education nationale (07/22 puis 02/23) ; la secrétaire générale de la Préfecture (09/22) ; le SDEA.

Peu à peu, l'idée de concevoir un projet plus ambitieux s'est fait jour : créer une école de territoire pour accueillir les enfants des 5 communes voisines (Ajoux, Gourdon, Issamoulenc, Pourchères, St Julien du Gua). C'était l'objet de notre rencontre du 6/3/2023, qui a réuni les 5 communes en présence de l'Académie, la Préfecture, la CAPCA.

Vont donc commencer l'étape juridique (convention ? autre modalité ?), ainsi que le montage du dossier financier. Nous sommes conscients de l'ampleur de ce dossier, mais restons confiants en l'avenir. Nous ne manquerons pas de vous informer !

Eliane LOUBERSAC

Débroussaillage 2023

Comme chaque année
Alors que le printemps pointe son nez,
Dans nos jardins, dans nos sentiers,
Nous allons nous occuper :
Broussailles, ronces et genêts
Branchages et troncs d'arbres…

Si vous avez envie de participer à cette activité conviviale et utile à tous pour profiter de nos beaux sentiers de randonnée, vous êtes chaleureusement invités lors des 3 matinées programmées avant l'été :

- Samedi 15 avril
- Samedi 20 mai
- Samedi 17 juin

Le RV est fixé à 9h, à proximité du lieu d'intervention. Chacun amène les gants, les outils dont il dispose. La mairie fournit le carburant pour les machines et pour les participants : pique-nique offert pour clôturer la matinée.

Les informations seront rappelées dans la semaine précédant les interventions sur la liste de diffusion de la mairie ainsi que sur le réseau des châtaignes connectées.

En cas de pluie, annulation de la séance.

Un grand merci à tous ceux
qui répondront à l'appel !

M-Do PREVOT

Quelques Brèves :

Le Printemps arrive et avec lui l'ambroisie !

Vous en connaissez les risques pour la santé (allergie parfois sévère), pour l'agriculture (très envahissante, elle peut gêner les cultures). En fonction de l'altitude, elle apparait fin mai, début juin et nous inonde de son pollen en août et septembre.

Si vous la rencontrez :

* Sur votre propriété, vous l'arrachez
* Hors de chez vous, sur un terrain public, s'il y en a peu : vous l'arrachez aussi
* Hors de chez vous, s'il y en a beaucoup : vous le signalez à la commune (04 75 66 85 16).

Il y a là un référent communal qui ira voir et fera prendre les mesures qui conviennent ; vous pouvez aussi faire directement le signalement par mail à contact@signalement-ambroisie.fr ou sur la plateforme signalement-ambroisie.fr ; vous pouvez associer une photo à votre déclaration.

La Capca s'est également dotée d'un référent AMBROISIE, à la demande de l'Agence Régionale de Santé. Il est intéressant pour nous de savoir que ce référent est notre maire, Francis Giraud.

Eliane LOUBERSAC

Appel à remplaçants pour l'ÉCOLE, en cas de grève… ou de maladie des employées municipales :

L'actualité récente nous a confronté à un problème encore inconnu pour nous : en cas de grève, dans les écoles primaires publiques, il convient d'assurer un SMA (service minimum d'accueil) ; le gréviste doit se déclarer 48h avant en mairie, et la commune doit assurer l'accueil des enfants que les parents ne peuvent garder à la maison. Personne à la mairie ne pouvait se libérer ce jour-là. Et trouver 2 personnes en 24h n'a pas été possible !

En pratique, nous avons pour devoir d'établir une liste des personnes de la commune (article L.133-7 du code de l'Education) pouvant participer à l'accueil des enfants à la place des enseignants. La loi ne précise pas leur niveau de qualification. Toute personne volontaire peut faire acte de candidature en mairie pour plus d'informations (horaires, rémunération, équipe, en sachant que les personnes inscrites sur cette liste ne s'engagent pas à être obligatoirement présentes lors d'une grève). Les candidatures sont transmises à l'académie qui en vérifie la validité.

En cas de maladie d'une employée municipale à l'école, nous pourrions également faire appel à une de ces candidatures.

Merci pour votre engagement au service des enfants.

Organiser un système de transport local et citoyen ?

Aujourd'hui tout le monde est confronté aux coûts économiques et écologiques des déplacements en voiture. Mais l'impact est encore plus fort dans nos territoires ruraux où les services et commerces sont souvent éloignés. Et dans ces zones il est presque impossible de développer une offre de transport en commun dont le coût serait très élevé pour la collectivité.

Pourquoi ne pas essayer de s'organiser entre citoyennes et citoyens pour se transporter solidairement ?

Il y a quelques semaines, des habitants de la vallée de l'Auzène et des alentours se sont réunis pour essayer de développer le covoiturage dans notre coin. Membres du groupe Whatsapp des « Châtaignes connectées » (où sont publiées régulièrement des annonces de covoiturage), nous souhaitions rendre plus visibles et disponibles pour du covoiturage les multiples déplacements depuis ou vers notre vallée.

Nous utilisons pour cela le site de la région Auvergne-Rhône-Alpes dédié au covoiturage :

https://movici.auvergnerhonealpes.fr/

Pour ceux qui connaissent cela ressemble un peu à BlaBlaCar. Il faut aussi s'y créer un compte (mais sans avoir à utiliser sa carte bancaire) et, si vous le souhaitez, rejoindre la communauté « Les Châtaignes Connectées - Covoiturage à Saint-Julien-du-Gua et alentours ».

Vous pourrez alors voir les trajets quotidiens proposés et les membres de la communauté. Si un trajet, vous intéresse en tant que passager il vous suffit de contacter la personne qui le propose en passant un coup de fil ou en envoyant un message (par sms ou en utilisant le site internet ci-dessus). Et si vous pouvez transporter une ou plusieurs personnes, vous pourrez également enregistrer vos propres déplacements quotidiens (par exemple si vous travaillez dans la vallée de l'Eyrieux, à St-Pierreville, Privas, Aubenas…) ou occasionnels (par exemple pour un rendez-vous à Valence ou aller au marché à Aubenas). Le partage éventuel des frais de déplacement se discute directement entre le chauffeur et le ou les passagers.

Pour le moment, notre petit groupe se réunit tous les 2 ou 3 mois et communique principalement par téléphone et par internet (mail, Whatsapp et via le site Mov'ici). Mais nous aimerions pouvoir toucher plus de monde par des canaux non numériques. Si le nombre de trajets enregistrés devient suffisant, on pourrait ainsi imaginer que quelques bénévoles affichent le week-end les trajets prévus pour la semaine suivante dans les mairies et les commerces du secteur (en plus d'une diffusion par mail et via les réseaux sociaux). Vous le voyez tout est encore à imaginer, n'hésitez pas à nous apporter vos idées ! Et vous pouvez nous rejoindre pour nous aider à amplifier notre démarche mais vous pouvez aussi être simple usager ponctuel du service, aucun engagement n'est exigé !

Enfin n'oublions pas, qu'au-delà des questions économiques et écologiques, se transporter mutuellement, c'est autant d'occasions de se rencontrer, de se connaître, de discuter, de débattre, bref de renforcer la convivialité et la fraternité dans notre vallée !

Si vous souhaitez en savoir plus ou si vous rencontrez des difficultés avec le site :
https://movici.auvergnerhonealpes.fr/
Vous pouvez contacter Thomas Lacroix au 06 30 84 33 76 ou par mail : tlacroix38@gmail.com

Un atelier « Poterie sculpture » au village

A compter du 1er mai, **l'atelier Créaterre** ouvrira ses portes place de l'église. Dès l'âge de 6 ans, et jusqu'aux seniors, vous pourrez débuter ou vous perfectionner sur les techniques de modelage et sculpture ainsi que sur le tour de potier, avec la matière naturelle qu'est l'argile.

Cours du mardi au samedi sur RdV.
Stages de 2 jours et demi pour 3 personnes maximum : (30 juin, 1er et 2 juillet / 10, 11 et 12 juillet / 25, 26 et 27 août) *Pour plus de renseignements, vous pouvez contacter :* Monique Martin - 06 82 45 79 32 – createrre.martin84@orange.fr
Site internet et réseaux Facebook et Instagram :
Createrre

Et en attendant le lancement de ces activités, n'hésitez pas à passer me voir pour un premier contact et une visite de l'atelier.

La potière, Monique MARTIN

Agenda des Animations :

(Surveillez les affichages plus détaillés !)

-Samedi 1er Avril : Soirée de la Reboule des veillées Repas et Théâtre. L'Association la Lucane ressort son projet de 2020, avorté en raison du Covid. Nous avons pu reconstituer une équipe puisque beaucoup de nouveaux arrivants sur la commune ont pu remplacer au pied levé les anciens qui sont partis ; mais le compte y est ! **Eh oui, la commune bouge !**

Nous avons donc repris une série de répétitions, 2 par mois, et nous espérons vous offrir un beau spectacle, comico-sociologique.
Il s'agit cette année, de vous présenter un banquet de mariage un peu insolite.

Le spectacle aura lieu à 21H, après un repas servi à 19h30. Venez nombreux pour applaudir vos voisins.

- **Samedi 15 Avril de 9h à 12h :** Débroussaillage des chemins de randonnée.
Lieu précisé la semaine d'avant sur les affichages communaux.

-Vendredi 5 mai au temple de La Pervenche, Spectacle des Envolées du théâtre de Privas « Chouf et Manu », humour, poésie et musique.

- **Samedi 20 Mai de 9h à 12h :** Débroussaillage des chemins de randonnée.
Lieu précisé la semaine d'avant sur les affichages communaux.

- Vendredi 26 mai, salle G Giraud :
CELLE QUI EST, CELLE QUI DIT
Avec l'atelier du Ballon Rouge de l'ALC (Amicale Laïque de Chomerac).

La place de la femme dans la société y est questionnée, par confrontation de nos mythes, antiques ou contemporains, avec la réalité et l'actualité, le tout en chansons. Tout Public.

- Samedi 27 mai : Passage de la course à pied ULTR'ARDECHE : boucle de 222kms à pied à faire en moins de 37 heures ;

- **Samedi 17 Juin de 9h à 12h :** Débroussaillage des chemins de randonnée.

- **Vendredi 28 Juillet :** Flamenco au Temple de la Pervenche à 20h

- **Vendredi 18 Août :** Flamenco au Temple de la Pervenche à 20h

- **Samedi 19 Août :** Fête des Gualopins

Etat civil :

De nouveaux habitants ; Youpi !

Mais aussi des départs !

* *La Baraque :* Au départ de Jacqueline et Daniel Stengel, c'est Monsieur Zahir ARIBI qui a pris possession de la maison. Il revient dans notre région (où il est né et a habité enfant) depuis Paris.

**La Grézière :* Christine et Éric PLANTAZ

* *Au village :* Hervé et Anne BLANCHETIERE quittent leur logement à la Cure ; ils étaient parmi nous depuis 2015, et avaient permis le redémarrage de l'épicerie, du restaurant, de la cantine scolaire.

Ils s'installent au Chier et nous pourrons continuer à profiter un peu de leur voisinage.

Merci à eux pour tout ce qu'ils ont apporté à la commune…

Et le logement de la cure a été immédiatement repris par Monique et Albert MARTIN, que nous allons laisser s'installer avant de vous les présenter mieux !

Décès :

Adieu Daniel !

Ce fut triste ce dernier 28 décembre quand notre cher voisin Daniel Hilaire est parti de ce monde.

Né le 22/06/1937 dans le hameau de la Rouvière sur la commune de Saint julien du Gua, le troisième d'une fratrie de 6 enfants, il a mené une vie serène auprès de sa Marie Rose qu'il a épousé en 1963. Presque 60 ans de vie commune, ce n'est pas rien.

Toujours prêt à rendre service, partager les petits légumes de son jardin dont il était si fier, c'est comme ça que nous l'avons connu. Rien ne semblait pouvoir effacer son gentil sourire mis à part une petite ombre sur son visage quand il se rappelait le temps passé en Algérie, lui, le PACIFISTE : la guerre lui a paru abominable. Et dernièrement le départ beaucoup trop tôt de sa chère fille Éliane.

Il a beaucoup aimé son village, son jardin, mais surtout les gens, tous les gens. A tel point, qu'il a construit sa **" Grotte de la tolérance"** où tous ceux qui le souhaitent peuvent venir y chercher la Paix. Eh oui, il était artiste notre Daniel, et ses œuvres dans le style du Facteur Cheval sont là en témoignage de son amour. Si vous êtes de passage au Théron, n'hésitez pas à passer voir son travail et sa très belle collection d'outils anciens. Marie Rose sera contente de vous accueillir et peut-être se sentira-t-elle moins seule.

Lumi HARAP

Bilan de 6 années à Saint Julien du Gua

Toute l'aventure a commencé avec des vacances en Ardèche.

La toute première chose est un arrêt pour manger à la Paille.

La dame m'a proposé des caillettes et j'ai dit : « Oh non, merci ». Pas parce que je ne veux pas goûter, mais avec mon accent Flamand j'avais compris « des couillettes ».

Plus tard, après avoir goûté, j'ai dit « non, merci » de nouveau. Les goûts et les couleurs ne se discutent pas.

Les vacances, ce n'est pas pareil que vivre ici à l'année longue. Pour nous c'était une adaptation. De la Flandre à un pays qui parle notre troisième langue. De la ville à la campagne. De l'humidité de la mer du Nord aux montagnes Ardéchoises avec ses hivers longs et durs.

De la bière au vin, des frites aux criques. Des portes ouvertes aux portes qui s'ouvrent de 30 cm. Du soleil qui entre en intérieur aux maisons avec des volets fermés.

Nous nous sommes confrontés à beaucoup de choses qu'il était impossible de prévoir.

En France, l'Administration n'est pas sans contradictions ! Par exemple, pour avoir un compte bancaire on doit en avoir un numéro de téléphone Français et pour avoir un abonnement chez Orange on doit en avoir un compte bancaire français. Difficile !
Pour limiter le papier on doit signer des contrats numériques, et quand ça s'est fait on récupère tout le dossier papier pour le garder.
Pour inscrire la voiture en France on doit compter 9 mois !

Avec l'altitude du village l'eau bout à 96 degrés et il faut donc s'adapter pour avoir la bonne température pour les frites. Les produits dans les magasins sont différents. Origine France, même les bananes des régions outremer sont indiquées comme si elles étaient produites ici, en métropole.

Les nuits en été sont plus longues et en hiver ce sont les jours qui sont plus longs.

Vivre dans une petite commune où on peut énumérer la moitié de la population avec 5 noms de famille, c'était bien nouveau pour nous.

Nous avons essayé de nous intégrer le plus possible (Institut de beauté, conseil municipal, boulistes, présence aux manifestations, don avec « qui veut peut » du surplus du jardin, …) et après quelques temps, on connaît presque tout le monde. Connaître les visages, dire bonjour, parler météo ou châtaignes.
Mais pas connaître connaître !

Car connaître, c'est vivre avec et essayer de comprendre des choses locales.

La terre qui brûle deux fois par an. La sècheresse en été et les écobuages au printemps, dans un pays qui a dit non pour le chauffage au bois des nouvelles maisons. On parle même d'interdire les barbecues au bois, comme dans beaucoup de pays en Europe.

Vivre avec la chasse (difficile **pour un guide de nature)**, avec les ramasseurs de champignons, avec les brebis sur la route.

Vivre avec deux espèces qui bouffent les poules : les gens et les renards. Deux espèces qui bouffent les légumes : les gens et les rongeurs.

Vivre avec l'air pur (quand on ne brûle pas), vivre en tranquillité, vivre avec les saisons plus prononcées, vivre sans stress. Vivre dans un endroit où c'est difficile d'être contaminé avec le COVID par le manque de beaucoup de contacts sociaux. Vivre avec l'apéro : à onze heures : Ricard… et vivre sans horloge !

Et maintenant c'est le temps d'une autre aventure. Saint Julien du Gua village **qui refuse de mourir**, va rester dans **nos coeurs** et nos mémoires pour toujours.

Johan OPSOMER et Ingrid VERBEECK